

SAINT-LYPHARD

SES DEUX BOURGS ET SES VILLAGES



BONNE ANNÉE 2024 !

M. le Maire, les élus du Conseil municipal et les services municipaux vous souhaitent, à vous et à vos proches, une bonne année 2024, pleine de petits bonheurs, et de grandes joies.



Après une saison d'automne particulièrement agitée, les incertitudes demeurent sur les effets des nombreuses crises qui se succèdent et se combinent : crise sanitaire, hausse des prix qui impacte directement le pouvoir d'achat, la guerre en Ukraine et en Israël, le dérèglement climatique et celle de l'énergie... J'ai conscience que ces dernières ont impactés chacun de vous.

2023 s'est achevée avec le sentiment d'une année municipale encore bien remplie !

Avec 5500 habitants, il nous appartient de s'engager sur l'avenir et de se doter d'équipements; le futur Centre Communal des Acacias abritera désormais les services techniques, le service Culturel et Vie associative.

De nombreux travaux et plusieurs initiatives ont été engagées et d'autres vont s'imposer en 2024 : nos services techniques poursuivront les travaux de lutte contre les inondations ; une étude d'aménagement sécuritaire, notamment sur les secteurs de la Cochette et rue de la Brière sera réalisée.

2024 marquera aussi le début des travaux de réalisation d'un terrain de football synthétique, sur le site de la Vinière.

L'environnement sera au cœur de nos préoccupations avec la réalisation d'un parcours ouvert aux Brières du Bourg (réflexions menées avec le comité participatif), l'Atlas de la Biodiversité, le renouvellement d'animations avec le CPIE et le refuge LPO.

Les logements de la Résidence des jeunes actifs seront livrés au cours de second semestre 2024 ; ceux situés rue de La Vallée viennent tout juste de commencer, suite à la proposition d'acquisition d'un dispositif PLSA adapté aux primo accédants et donc aux jeunes.

« S'engager sur l'avenir en se dotant des équipements nécessaires »



Le CCAS poursuivra son accompagnement, en faveur d'actions engagées au service de tous.

Tout cela n'est envisagé, en ces temps de conjoncture compliquée, que parce que nos actions sont ciblées, concrètes et toujours débattues dans le cadre d'un budget maîtrisé et de recherches de subventions systématiques. Ces projets ne sont possibles que grâce à l'engagement et l'investissement des agents communaux, des élus fortement mobilisés et de tous ceux qui s'impliquent dans la vie municipale. Je tiens ici à remercier sincèrement ces femmes et ces hommes, chacun dans leur compétence respective, qui oeuvrent pour le bien commun.

Toute l'équipe municipale se joint à moi, pour vous souhaiter chaleureusement, à vous et à votre famille, une très belle année 2024, remplie de joies et de bonheurs.

Claude BODET
Maire de Saint-Lyphard



Cérémonies de Voeux

M. le Maire et les élus du Conseil municipal auront le plaisir de vous adresser leurs meilleurs voeux, le **lundi 15 janvier, à 19h, à l'espace des Coulines** ; L'occasion de revenir sur les grandes actions en 2023, et les futurs projets.

M. le Vice-président du SIVOM, Claude BODET, M. CRIAUD, Président et les élus du syndicat intercommunal de La Madeleine vous accueilleront le **mercredi 10 janvier, à 19h, à la salle Saint-Joseph (La Madeleine)**.

MAGAZINE SAINT-LYPHARD N°12 - JANVIER 2024

Directeur de la publication : Claude BODET
Directrice de la rédaction : Geneviève PICHOT
Assistante de rédaction : Lisa GAMBIER
Crédit photos et illustrations : Droits réservés, service Communication, Mairie de Saint-Lyphard ; couverture : gagnants du concours photos 2023 - Kévin GERGAUD, Floriane ALBERT, Fabrice MARTIN, Freepik
Création graphique et mise en page : service Communication
Impression : Le Sillon
Tirage : 2 300 exemplaires.
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres des Lyphardais, le magazine est également disponible à la Mairie (selon quantité restante disponible) et en téléchargement sur le site internet.
Contacts : communication@mairie-saint-lyphard.fr

Sommaire

- 03 Retour en images
- 04 Vous accompagner au quotidien
- 05 > 07 Sur la commune
- 08 Environnement
- 09 Cap Atlantique L'agglo
- 10 SIVOM de La Madeleine
- 11 Ils font vivre la commune
- 12 Culture

Suivez l'actualité de la commune sur ses réseaux sociaux :

 saintlyphard

 Ville de Saint-Lyphard





Retour EN IMAGES



Un grand succès pour La vie en rose

Pour la première fois cette année, une marche solidaire de 5 kms était organisée en parallèle des animations sportives : 187 personnes y ont participé !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme REDINI, grande chercheuse en cancer osseux chez les enfants. Au total, sur plus de 200 donateurs, 2 458,10€ ont été reversés à la Ligue contre le Cancer à l'issue de l'événement.

L'école Saint-Joseph solidaire des leucodystrophies

L'école a organisé plusieurs actions et réflexions avec autour de la cause. M. le Maire a eu le plaisir de dicter aux 42 élèves de CM1 et cCM2 le texte

«Un monde sans frontières» de Sabyl GHOUSSOUB : un texte qui invite à dépasser ses blessures et à relever les défis de la vie sereinement.



Atelier fabrication de nichoirs à oiseaux

Six familles ont profité d'une animation au Refuge LPO, au mois de novembre, pour fabriquer leur nichoir !



Repas des aînés

Les élus et les agents de la Mairie ont assuré le service et l'organisation du traditionnel repas des aînés, qui séduit chaque année ses convives ! Suite au délicieux repas préparé par un traiteur, l'association The Nine Fellows a eu le plaisir de faire danser les invités !





Aidants : des ateliers d'échanges de «Trucs et astuces» au quotidien

Vous accompagnez quotidiennement un proche adulte en situation de handicap ou atteint d'une maladie neuro-évolutive (alzheimer, parkinson, etc.) ? ALFa Répit (relais des aidants), en lien avec les CCAS des communes voisines organise un cycle de huit ateliers «Trucs et astuces» basés sur l'échange de savoirs et de pratiques entre aidants.

Prochains ateliers :

- « **La gestion de ses émotions** » ; jeudi 11 janvier de 14h30 à 16h, La Turballe ;
- « **Sortir et se déplacer** » ; jeudi 8 février de 14h30 à 16h, Saint-Molf ;
- « **Rester chez soi avec la maladie** », jeudi 14 mars de 14h30 à 16h, Mesquer
- « **Garder des loisirs** », jeudi 11 avril de 14h30 à 16h, Saint-Lyphard (espace des Coulines) ;
- « **Communiquer avec son proche** », jeudi 16 mai de 14h30 à 16h, La Turballe ;
- « **Se préserver** », jeudi 13 juin de 14h30 à 16h, Saint-Molf.

 Plusieurs membres d'une même famille peuvent y participer ; sur toutes les communes. **Sur inscription auprès d'ALFa Répit - Tél : 02 40 66 94 58**
Mail : contact@alfarepit.fr / www.alfarepit.fr

Ateliers numériques : de nouvelles places disponibles

Le CCAS a organisé l'année dernière un cycle d'ateliers destinés à apprendre les bases de l'usage de la tablette numérique et du smartphone. Face au succès rencontré, il a décidé de renouveler ces ateliers et de proposer de nouvelles dates en 2024 : 23 et 30 janvier ; 6, 13 et 20 février ; 12, 19 et 26 mars ; 9 et 16 avril.

 **Sur inscription auprès du CCAS au 02 40 91 41 08**

Donnez du peps à vos neurones !

Dans le cadre de ses actions de prévention, l'ASEPT des Pays de la Loire met en place des ateliers PEPS Eurêka sur la commune, en partenariat avec le CLIC/MSA/CARSAT.

Le programme PEPS Eurêka vous permettra de comprendre le fonctionnement du cerveau, de la mémoire.

Un cycle d'ateliers de 10 séances sera organisé à partir du mois de septembre 2024.

Toute personne de plus de 55 ans peut s'inscrire auprès du service CCAS au 02 40 91 41 08

Mutuelles communales : des prix accessibles à tous

Pour permettre l'accès à tous les habitants à une complémentaire santé, le CCAS s'est associé avec la mutuelle communale MCRN.


Celle-ci vous permettra de bénéficier d'un contrat santé de qualité, avec des cotisations négociées.

N'hésitez pas à demander un devis comparatif auprès de la mutuelle MCRN au 02 40 89 22 91

Un rendez-vous physique vous sera ensuite proposé en Mairie.

Le CCAS vous invite au cinéma !

Le CCAS offre aux Lyphardais âgés de plus de 65 ans (prix public 2.50€) une séance de cinéma en partenariat avec Ciné-Phard ; le 10 janvier, 20 mars, 2 mai et le 26 juin (14h30).

 **Sur inscription auprès du CCAS au 02 40 91 41 08**

Taxe de séjour

Vous êtes propriétaire de biens destinés à la location (saisonniers ou de courte durée) sur la commune ?

Chaque année, la Municipalité vote en Conseil municipal les tarifs de la taxe de séjour, à laquelle doivent s'acquitter tous les hébergeurs qui louent des biens immobiliers (appartements, chambres d'hôtes, gîtes, etc.) sur la commune, sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 2 500€ (sans être inférieure à 750€). En parallèle, la Mairie tient à jour un registre de l'ensemble de ces propriétés identifiées. Si vous êtes propriétaire de ce type de bien, il est impératif de vous recenser auprès de la Mairie. **Inscription auprès de l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture ou au 02 40 91 41 08.**

ÉVOLUTION DES TARIFS EN 2024

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique a décidé d'instituer, depuis le 1er janvier 2024, une **taxe additionnelle de 10%** à la taxe de séjour perçue dans le département par les communes ou par les établissements publics de coopération intercommunale.

La part additionnelle du département sera recouvrée au bénéfice des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale dans un premier temps puis reversée dans un second temps au département.

Il vous appartient d'informer votre clientèle de ce changement et de collecter la taxe de séjour communale et départementale systématiquement. Pensez à consulter les fiches tarifaires sur le site internet de la commune pour vous assurer d'appliquer les bons tarifs à compter du 1er janvier 2024.



Enfance - jeunesse

Projet passerelle : une malle pour jouer ensemble

Chaque année dans le cadre du « projet passerelle », les enfants de l'accueil de loisirs Ribambelle et les jeunes de la Caban'Ados se lancent dans un thème commun particulier : cette année, les jeux de société sont à l'honneur !

Avant les vacances de la Toussaint, les jeunes de la Caban'Ados se sont essayés aux jeux de société « anciens » : petits chevaux, jeu de dames, backgammon...

Si l'objectif est bien de s'amuser, il est aussi d'apprendre à lire, à comprendre les règles des jeux et à les expliquer à tous les joueurs ! Après les vacances, les enfants sont allés à la rencontre des habitants pour les questionner sur leurs pratiques de jeux : à quels jeux jouent-ils ? Et quand ils étaient plus jeunes ? À terme, les jeunes créeront ensemble une malle à jeux, qu'ils pourront utiliser pour jouer avec tout le monde (personnes âgées, adultes, enfants, etc.).



LE PROJET PASSERELLE

Conformément au Projet éducatif de territoire, les structures enfance et jeunesse de la commune s'associent pour proposer aux enfants de La Ribambelle et aux jeunes de la Caban'Ados des activités communes le mercredi matin de 10h à 12h (une fois par mois).

Un programme varié est proposé à la Caban'Ados le toute l'année :

- sur le temps scolaire : les mercredi et samedi de 14h à 18h, et le vendredi de 16h30 à 19h ;
- en période de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 18h.

Urbanisme



Réglementation des clôtures séparatives et sur le domaine public

La hauteur des clôtures sur voie et sur les limites séparatives est limitée à 1,80 mètre. Elles peuvent être doublées d'une haie végétale.

Le choix des essences constitutives des haies se fera conformément à celles préconisées dans le document « Choisir les arbres et arbustes pour nos paysages de Brière » (annexé au PLU).

Les matériaux pouvant être utilisés pour les clôtures sont détaillés dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme.

Des règles particulières s'imposent aux habitations situées dans les lotissements. Si vous habitez dans l'un d'eux, vous devez vous référer au règlement de votre lotissement ou vous renseigner en Mairie, auprès du service Urbanisme.

L'édification d'une clôture est soumise à une déclaration préalable à effectuer auprès de la Mairie.

Des vérifications de la conformité des installations sont régulièrement effectuées.

i Le Plan Local d'Urbanisme est consultable sur le site internet de la mairie, rubrique MAIRIE > Services municipaux > Urbanisme, ou depuis les accès rapides en page d'accueil.

Le service Urbanisme vous reçoit uniquement sur rendez-vous lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 9h à 12h.

Contact :

urbanisme@mairie-saint-lyphard.fr ;
02 40 91 38 13 - 02 28 54 90 30



Les chauffeurs solidaires Lyphardais sont sur les routes

L'association Roues de secours, les chauffeurs solidaires Lyphardais a vu le jour en juin dernier avec le soutien du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Lyphard. L'association propose un service de transport solidaire pour venir en aide aux Lyphardais qui n'ont plus de voiture, pour qui il est impossible de conduire ou tout simplement qui n'ont plus envie de conduire.

L'association a plusieurs objectifs : permettre la mobilité pour tous et à tout âge, rompre l'isolement à fortiori à Saint-Lyphard où tous les villages sont disséminés, développer les liens sociaux, mettre en place un réseau allant vers encore plus de solidarités. Une équipe de 17 chauffeurs bénévoles est mobilisée pour rendre service sur des trajets du quotidien dans un rayon de 50 km autour de Saint-Lyphard : un rendez-vous médical ou chez le coiffeur, des courses, une visite à un(e) ami(e) ou à un membre de la famille, un ciné, etc.

Bien plus qu'un service de transport, le plus important est le contact humain qui se noue entre les chauffeurs et les bénéficiaires.

En contrepartie, les chauffeurs sont défrayés directement après les missions par les bénéficiaires à hauteur d'un forfait de 5 euros jusqu'au 5ème kilomètre puis 0,40 euros du kilomètre les kilomètres suivants.



Vous avez besoin de vous déplacer ? N'hésitez pas à contacter l'association ! Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h, éventuellement le samedi selon la disponibilité des chauffeurs.

Contact : 06 02 36 41 10 ;
rouesdesecours410@laposte.net

Services techniques

Centre Communal des Acacias : travaux d'aménagement en cours

Situé dans la zone industrielle du Crelin, le **Centre Communal des Acacias** accueillera les pôles techniques, culturel et associatif de la Mairie.

Les travaux d'aménagement intérieurs des locaux (vestiaires, sanitaires et locaux techniques) ont commencé à l'automne et s'achèveront au printemps 2024.

Une grande salle de réunion sera aussi créée. Elle pourra être mise à disposition des associations lyphardaises.

Les coordonnées et modalités d'accès de ce nouveau site seront communiquées dans une prochaine édition du magazine municipal.

À NOTER !

Recyclage des sapins de Noël



La Municipalité met à disposition des habitants un bac de recyclage des sapins, à l'entrée du site de La Vinière.

Profitez-en pour y déposer le vôtre !

Dépôt de sapins non décorés exclusivement (neige artificielle, etc.), jusqu'au 10 février.

Hommage

Laurence BODET, maman de trois enfants s'est engagée dans la vie municipale au cours du mandat précédent, de 2008 à 2014. Elle a œuvré au sein des commissions Vie associative ; Affaires sociales et Petite enfance, et en tant que Représentante du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Nous garderons d'elle, une présence, une écoute celle d'une femme soucieuse des autres. M. le Maire ainsi que l'ensemble des élus du Conseil municipal tiennent à l'en remercier.



Un nouveau régisseur pour l'Espace culturel

Depuis le début du mois d'octobre, Sébastien BONTÉ remplace Benoît SENON au poste de régisseur de l'Espace culturel Sainte-Anne.

« Cela faisait 19 ans que je travaillais au sein de l'espace culturel l'Hermine à Sarzeau, où se trouvaient un conservatoire de danse, un théâtre, une médiathèque, etc. »

Habitant de Férel, il a choisi ce poste pour des raisons écologiques, et dans un objectif de changement et de renouvellement de ses missions.

Comité consultatif sur l'environnement : de nouvelles réflexions en cours

► Repair-Café

Le comité réfléchit à la création d'un Repair-café sur la commune. Chaque mois, l'association proposerait aux particuliers de venir rencontrer des volontaires compétents pour faire réparer des objets du quotidien et ainsi lutter contre le gaspillage. Le comité recherche des bénévoles pour ce projet, toute aide est la bienvenue ! Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

► Développer des énergies locales et renouvelables

Le comité examine la possibilité, en partenariat avec la Municipalité, d'installer des panneaux photovoltaïques sur certains toits ou espaces publics afin de produire une énergie locale et renouvelable.

► Saint-Lyphard à vélo

Une réflexion est en cours pour encourager les modes de déplacement doux dans la commune, notamment le vélo, pour les trajets du quotidien. Les membres du comité, en partenariat avec la commune et ses futurs aménagements, étudient différentes pistes, notamment des aménagements pour sécuriser la voie publique.



Appel à volontaires

Vous souhaitez vous investir dans les réflexions du Comité Consultatif sur l'Environnement et participer à ces projets en cours de développement ?

Contactez la Mairie : 02 40 91 41 08



Guide pratique Édition 2023-2024

La nouvelle édition du guide pratique 2023-2024 est disponible à la Mairie et chez vos commerçants des bourgs de Saint-Lyphard et de La Madeleine. Il recense les informations pratiques liées à vos commerçants, artisans, milieu médical, associations et bien d'autres numéros utiles.

NOUVELLES ACTIVITÉS

BILAN DE COMPÉTENCES SPÉCIALISÉ IKIGAI
Mme Laura SIMON

Orientation, reconversion, etc.

laura.simon.bilanpro@gmail.com ; 07 85 71 05 44

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Cécile LACUEILLE

Enfants, adolescents, adultes

Maison médicale, 7 rue de Bretagne

lacueille.psychologue@gmail.com ; 07 64 14 33 64



Environnement

Restaurer un cheminement vert entre les espaces végétalisés

Les nouveaux aménagements publics ont nécessité la coupe de certains arbres, notamment autour du site de la Vinière. Pour tenter de pallier aux effets néfastes de cette perte sur la biodiversité, la commission Environnement a investi le double des arbres coupés dans de nouveaux végétaux. Au total, ce sont 400 arbustes et arbres qui sont en cours de plantation sur différents sites.



- **Site de La Vinière**

Les plantations de haies bocagères permettront de délimiter les espaces, de créer des zones d'ombrages et des abris pour les espèces du secteur ;

- **Aux jardins partagés**

Plantation d'arbres fruitiers et d'arbres pour créer de l'ombre sur les jardins. Deux autres seront plantés sur le terrain de l'éco-pâturage pour créer de l'ombre aux animaux (éco-pâturage).

Samedi 18 novembre dernier, élus, membres du comité consultatif sur l'environnement et citoyens ont participé à ces deux chantiers participatifs de plantation, contribuant ainsi à la préservation et à l'épanouissement de notre faune locale.

Mise à disposition d'un broyeur à végétaux

La Mairie renouvelle la mise à disposition gratuite d'un broyeur à végétaux. Vous pourrez déposer vos déchets verts (10cm de diamètre maximum) le **samedi 10 février, de 9h à 11h30**, sur le site de La Vinière.

Zoom sur la trame verte

La trame verte et bleue vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie. Sur le site de la Vinière, elles pourront par exemple circuler entre le refuge LPO et les espaces situés à proximité de la base de loisirs du lac.

De nouvelles animations au Refuge LPO

L'année dernière, les « Rendez-vous au Refuge LPO » ont séduit petits et grands, venus en famille pour découvrir les secrets de la faune et de la flore à Saint-Lyphard.

À nouveau cette année, plusieurs animations vont y être organisées, en partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux de Loire-Atlantique.



Toutes les animations sont gratuites mais nécessitent une inscription au 02 28 54 90 35 (pas d'inscription sur la messagerie vocale).

► Animation « Comptage des oiseaux hivernants »

Chaque année, une opération de comptage des oiseaux des jardins est organisée par l'association Bretagne Vivante. Profitons-en, **samedi 27 janvier, de 10h à 12h**, pour compter ensemble les oiseaux présents sur le terrain du Refuge !

► Animation « À la découverte du peuple de la mare »

Enfilez vos bottes et partez à la découverte des espèces qui peuplent nos nombreuses mares ! **Mercredi 15 mai, de 13h à 15h.**

► Animation « La Nuit de la chauve-souris »

Découvrez la vie intrigante des chauves-souris. Saurez-vous en voir ? **Mercredi 28 août, de 20h à 22h.**

Donnez une deuxième vie aux coquillages jusqu'au printemps !

Dans le cadre de sa stratégie d'un territoire tendant vers le « zéro déchet », CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo reconduit pour la 9^e année consécutive l'opération de collecte gratuite de coquillages dans ses neuf déchèteries. Mais pour la première fois cette année, celle-ci a débuté dès mi-novembre et ne se terminera qu'au printemps.

Les particuliers sont invités à trier leurs coquilles et à les déposer gratuitement dans des bacs prévus spécialement pour l'opération sans oublier de retirer les sacs en plastique, rince-doigts, serviettes en papier, carapaces de crabes, têtes de langoustines, crevettes, citrons, restes de mollusques. Tous les coquillages sont acceptés et l'ensemble sera ensuite traité localement à Camoël par la société Olygé, broyé puis valorisé en compost et utilisé sur des parcelles agricoles du territoire.

Lors de l'édition 2022-2023, ce sont plus de 15 tonnes de coquilles qui ont été collectées, soit une augmentation de 24% par rapport à l'année précédente, et qui, grâce aux bons réflexes des usagers, ont échappé à la filière « ordures ménagères » qui ne bénéficie pas des mêmes opportunités de valorisation.

Déchetterie la plus proche : déchetterie d'Herbignac, Pompas - Ouverture les lundis et mercredis de 8h à 12h ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; 02 40 91 36 06.

Donnez une 2^e vie aux coquillages !

Un peu de bulots pour des poubelles valourdes...

Jusqu'au printemps
déposez coques, moules, huîtres, Saint-Jacques...

dans les **9** déchèteries de votre agglo !

POUR UN COMPOST RÉUSSI, SONT INTERDITS :

- sacs en plastique,
- rince-doigts,
- serviettes en papier,
- carapaces de crabes,
- têtes de langoustines,
- restes de mollusques,
- crevettes, citrons...

CapAtlantique
LA BAULE-GUÉRANDE AGGLO

cap-atlantique.fr

PORTAIL CITOYEN

Vos démarches en ligne c'est facile et c'est ici !

Démarches en ligne

Le portail citoyen est une plateforme en ligne accessible 7j/7 et 24h/24 sur le site internet de l'agglomération qui permet à chacun de réaliser simplement, rapidement et de façon sécurisée ses démarches administratives. 45 formulaires, regroupés en 10 rubriques, couvrant les domaines de l'urbanisme, de la mobilité, de la gestion des déchets, de l'eau et l'assainissement, du logement... sont d'ores et déjà disponibles.

Bien entendu, le numérique n'est pas le seul moyen d'échange avec vous et vous pourrez toujours continuer à nous appeler et vous déplacer dans nos accueils !

Expression de la minorité

Belle et heureuse année 2024

Au seuil de cette nouvelle année, nous souhaitons pour chaque Lyphardais une année paisible, fraternelle et positive.

Nous espérons que vous puissiez trouver des raisons de rester optimistes malgré toutes les difficultés actuelles.

La vie sociale, associative, sportive, familiale permet de se tourner vers les autres et d'offrir des moments de partages et d'émotions.

L'échelon communal et local est plus pertinent pour créer ces liens et synergies positives.

Alors, nous encourageons à participer le plus possible à la vie et aux animations proposées autour de vous.

En tant qu'élus de la minorité, nous participons aux commissions et essayons d'apporter notre point de vue généralement, les points soumis en Conseil municipal n'amènent pas de débat, relevant du formalisme. Pour autant, nous sommes très attentifs à l'évolution de la commune.

Nous restons vigilants et à votre écoute. Belle et heureuse année 2024.

Dominique BERNIER (06.82.18.79.64), Jean Claude DENIÉ (06.71.02.27.62), Emmanuelle GUENO (06.63.44.52.29), Danièle MARGELLI (06.21.93.11.66), Bruno Mahé (06.44.08.58.68), Suzanna JUDON. Préservons Saint-Lyphard preservons.saint.lyphard@gmail.com ; 8, rue des Freshes, 44410 St-Lyphard



La nature pour apprendre autrement

L'école privée Saint-Joseph de La Madeleine pratique la « pédagogie de l'école du dehors » : une méthode d'apprentissage dans la nature, que toute l'équipe enseignante a adoptée et mise en pratique depuis la rentrée scolaire.

C'est depuis un séjour au zoo de Branféré l'année dernière que l'idée mûrit. Dans la nature, on s'émerveille, on utilise nos cinq sens, on coopère : on fait appel à notre imagination ! Pendant un an, l'équipe enseignante s'est formée auprès de conseillers pédagogiques spécialisés dans cette pratique pour proposer des « allers-retours » construits entre la nature et la salle de classe, à tous les élèves, quel que soit le niveau. Ces sorties ont pour le moment lieu au minimum une fois toutes les deux semaines.

« On utilise ce qu'il y a dehors pour apprendre »

Sur le terrain de la cantine où un petit bosquet se trouve, à Kerhinet, dans les chemins, aucun endroit n'est prédéfini, et aucune règle n'est fixée en amont : les enseignants s'adaptent aux conditions climatiques et à ce que la nature propose au gré des séances.

L'un des piliers du mouvement de l'école du dehors est le respect de la nature. Il s'agit en fait de s'imprégner de ce qu'elle offre (des feuilles, des cailloux, les nuages, les empreintes, etc.) pour apprendre et comprendre les leçons de l'école « classique » : la grammaire, les mathématiques, etc.

« On apprend aux enfants à lever le nez, à coopérer avec leurs camarades, à utiliser ce qu'il y a dehors pour apprendre » souligne Flore JAMIN, directrice de l'école, qui n'a pas tardé à constater les effets bénéfiques de cette méthode d'apprentissage : *« Les enfants échangent davantage entre eux, ils sont motivés en salle de classe. Les parents constatent même que leurs enfants jouent davantage dehors ».*

Travaux



Sécurisation de la rue des Frênes

Menant vers les commerces, les écoles et les activités sportives, la rue des Frênes est une rue très empruntée chaque jour par les automobilistes et les piétons. Pour assurer la sécurité des usagers et faciliter leur circulation, des travaux de sécurisation ont eu lieu en fin d'année dernière.



Inauguration des travaux de sécurisation de la rue Saint-Exupéry

En parallèle de la sécurisation de la rue des Frênes, le marquage au sol du croisement de la rue Saint-Exupéry et les écoles a été réalisé, à la suite des travaux de réfection de voirie. L'inauguration officielle de ces travaux a eu lieu le vendredi 1er décembre dernier, en présence des élus de Saint-Lyphard, de Guérande et du Département de Loire-Atlantique.

Courir ensemble à Saint-Lyphard : le SLAC est né !

Le Saint-Lyphard Athlétisme club a été créé en mai dernier, à l'initiative d'une bande de copains qui avait à coeur de développer la course à pied au sein de la commune qui les a vus grandir.

« *Nous nous sommes rendu compte que beaucoup de personnes à Saint-Lyphard courraient seules.* » indique son Président, Fabien Le Guédard, qui pratique la course à pied depuis bientôt 15 ans.

Déjà plus de 70 membres ont rejoint l'association, qui se décompose en trois groupes de niveaux : débutants, niveau intermédiaire et niveau compétition - pour ceux qui souhaitent s'entraîner pour participer à des courses en général. Chacun des groupes est encadré par un coach qui développe les entraînements et accompagne les coureurs selon leur niveau. Pour l'instant, et par mesure de sécurité, les séances se déroulent uniquement sur les sentiers autour du bourg de Saint-Lyphard. À l'avenir, certains entraînements pourront être proposés dans des communes voisines (forêt de La Baule Escoublac, etc.).

L'association réfléchit à de nouveaux projets pour 2025, avec notamment la création des « **Foulées lyphardaises** », une course chronométrée de 10kms, sur route.

Les membres aimeraient également pouvoir proposer un entraînement spécifique pour les enfants.



Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis, à 18h30 au départ du site de la Vinière (à côté de la salle des sports de la Vinière 1).
Plus d'informations et inscriptions : slac44410@gmail.com



En 2023, le Blackminton s'est déroulé le samedi 11 novembre.

Un nouveau bureau pour le BCL

Depuis un an, le nouveau bureau du Badminton Club Lyphardais a pris ses fonctions, épaulé par l'ancien président. L'association, présidée dorénavant par Pierre RIVERON, compte une soixantaine d'adhérents, de tous âges. Plusieurs événements rythment la vie du club : le tournoi interne, le blackminton, rencontres amicales mensuelles avec des clubs voisins, etc. Chaque année est organisé le « **Blackminton** », devenu un événement attendu par les adhérents. Le principe est de jouer dans le noir complet. Pour cela, la salle est équipée de lampes ultraviolet et décorée avec des objets qui réfléchissent cette lumière sur les lignes, les filets, les raquettes... Les participants sont invités à s'habiller en blanc. L'association met à disposition des ustensiles et maquillages réfléchissants pour laisser libre court à la créativité de chacun !

i Plus d'informations et inscriptions : 06 73 42 98 16
bad.club.lyphardais@gmail.com



Festivités

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Les sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Lyphard vous invitent à la cérémonie de la Sainte-Barbe, samedi 10 février.

10h30 : début de cérémonie (départ du centre d'incendie et de secours) ; défilé jusqu'au monument aux morts pour le dépôt de gerbe ; retour au CIS pour les remises de grades et médailles ; allocutions suivi du vin d'honneur.

21h : Bal, espace des Coulines, ouvert à toutes et à tous.

CULTURE



SAISON
deux mille
23/24

Toute l'équipe de l'Espace Culturel vous souhaite une excellente année, riches de spectacles savoureux, offrant de belles émotions colorées et de jolies découvertes artistiques. Nous avons été heureux de vous retrouver lors des 9 spectacles qui se sont joués à St-Lyphard, depuis la rentrée culturelle. Nos associations culturelles de théâtre, la section enfant de l'Amicale Laïque et les Trois Coups Lyphardais ont également repris leurs activités.

Spectacle



BATEAU

Par la Compagnie Les Hommes Sensibles

Dimanche 25, 16h et lundi 26 février, 15h

Pour les enfants à partir de 5 ans.

Sous une forme poético-punk, ce spectacle met en scène un adulte dans une chambre d'enfant avec ses objets, sa psychologie d'adulte et ses logiques d'enfant.

Bateau c'est un bout d'enfant qui est resté coincé dans un adulte. L'adulte oublie souvent l'enfant qu'il était, l'enfant qui est en lui. Que reste-t-il de cet enfant ? Du jeu ? Des monstres sous le lit ? Tout cela est enfoui dans une malle en bois, sous le sable d'une plage abandonnée d'une mer polluée. Cette mer accueille notre voyage simple et direct dans notre imaginaire, dans nos émotions et dans nos sens. Sur cette plage abandonnée, subsistent l'enfance, le jeu, la joie, la solitude et la mort. L'imaginaire naît du manque... sa nécessité.

Ce spectacle est la pelle pour déterrer cette malle pleine de souvenirs et se prendre à rêver avec l'être sensible que nous sommes.



Agenda
Culturel
L'émotion grandeur nature

Théâtre

Les membres de l'association Les Trois coups Lyphardais répètent activement leur spectacle « Bienvenue dans l'immeuble » d'Yvon TABURET et mise en scène par Christel SCHENCK, qui sera joué les samedis 9, 16, et 30 mars à 20h30, le dimanche 10 mars à 15h et les vendredis 15 et 29 mars à 20h30.

i Informations et billetterie : 07.50.41.25.57
cornet.christopher@gmail.com

Cinéma

Les séances de cinéma proposées par Ciné-Phard, chaque mois, connaissent une meilleure fréquentation depuis quelques temps. La Municipalité continue de soutenir le cinéma associatif qui œuvre, depuis 20 ans, à vous proposer une diversité de films récents, sortis en salles nationales depuis moins 4 semaines. Son accompagnement, et celui du Service culturel, est un encouragement pour leur activité et le maintien du cinéma dans notre commune.

i L'association Ciné-Phard projette 3 films (répartis sur un week-end) par mois. Consultez la programmation sur l'agenda www.mairie-saintlyphard.fr

f Ciné-Phard

Espace culturel de Saint-Lyphard

Billetterie : Office de Tourisme 02.40.91.41.34 (le mardi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h)

Vente de billets en ligne sur www.mairie-saintlyphard.fr
rubrique DÉCOUVRIR > La saison culturelle
Infos : Service Culturel 02.40.91.49.67